



Mardi 14 Novembre 2023 – 18h

## **INFORMATION DES PARENTS SUR LA CLASSE DE TERMINALE**

Le diaporama sera mis à disposition via un lien de téléchargement sur Pronote et sur le site du lycée.



# SOMMAIRE

- Caractéristiques de notre lycée et contexte de rentrée
- Rappel des ambitions du lycée général et technologique
- Le baccalauréat général et technologique en classe de terminale :
  - Les épreuves
  - Le calendrier
  - Focus sur le « Grand oral »
- L'accompagnement et l'orientation des élèves en classe de Terminale :
  - Le professeur référent et les conseils de fin de trimestre
  - L'accompagnement à l'orientation en classe de Terminale : objectifs, mise en œuvre et calendrier
  - Les filières post-bac : quelques dates clefs
- Parcoursup :
  - Calendrier
  - Principes de fonctionnement
- Des ressources à disposition des familles

## CARACTERISTIQUES DE L'ETABLISSEMENT ET CONTEXTE DE RENTREE

- Une communauté éducative de **plus de 1200 membres**, hors parents et responsables légaux
- 138 personnels
- 1129 élèves
- - 34 divisions
- - 430 élèves en seconde générale et technologique sur 12 divisions
- - 9 premières générales et 2 premières technologiques
- - **8 terminales générales et 3 terminales technologiques**
- - 275 élèves en section européennes (DNL) dont 96 élèves de seconde
- - 100 élèves en pôles et en sections sportives
- - Langues vivantes : anglais, allemand, chinois, espagnol, italien
- - enseignements facultatifs en seconde : japonais, latin

# Ambitions du lycée GT

- Valoriser le travail et la régularité des lycéens
- Mieux accompagner les élèves dans la conception de leur projet d'orientation
- Servir de tremplin vers la réussite dans le supérieur
- **Une part de contrôle continu dans la note finale du baccalauréat = 40 % à partir des moyennes des bulletins scolaires**
- **Une part d'Epreuves ponctuelles : Le français écrit et oral de première - 2 spécialités – Philo – Grand Oral = 60%**

## Évolutions des enseignements et de la scolarité

- Temps dédié à l'aide aux choix d'orientation dès le début de la Seconde
- Le **professeur référent**
- Des enseignements communs (en voie G et en voie T) permettant l'acquisition d'une culture commune

# **Les épreuves du baccalauréat général et technologique**

40% de contrôle continu  
60% d'épreuves ponctuelles



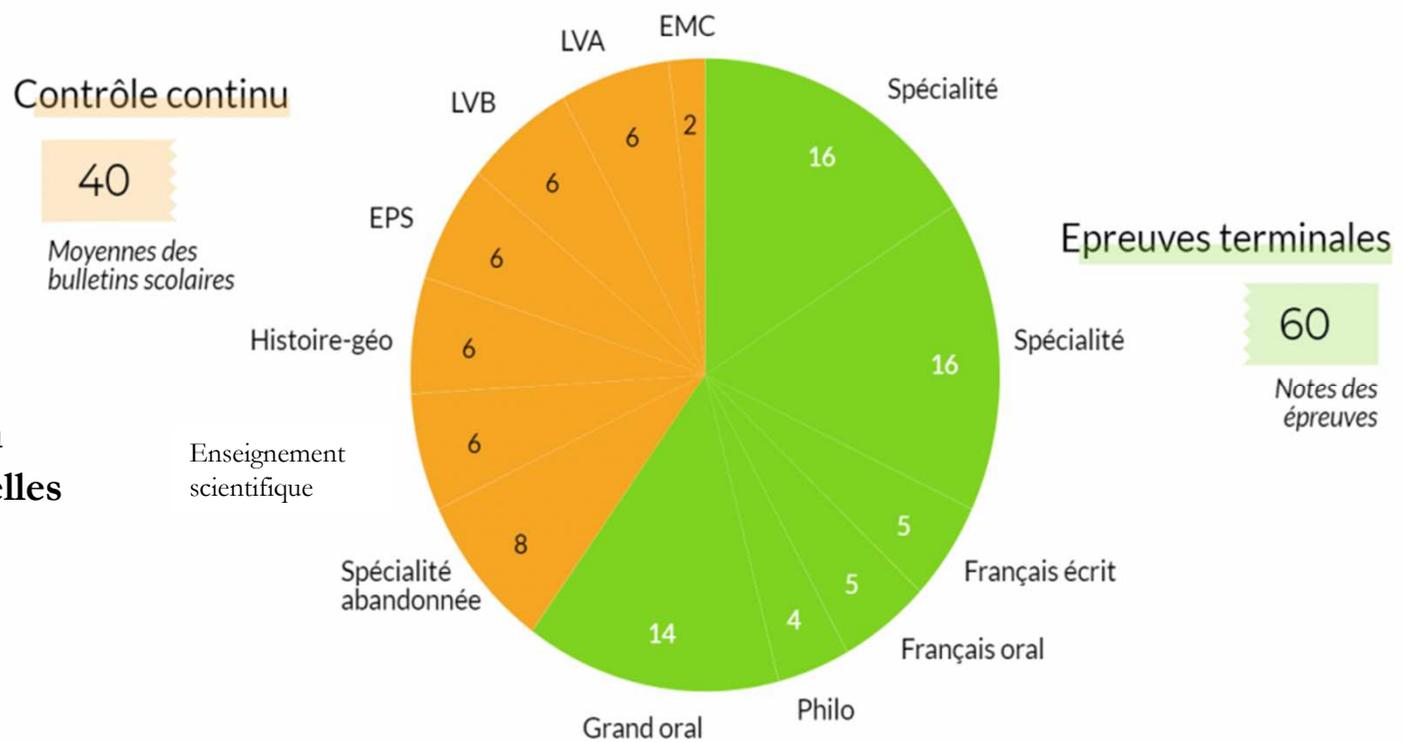
# Le Bac général 2024

## Contrôle continu

40

Moyennes des bulletins scolaires

40% de contrôle continu  
60% d'épreuves ponctuelles



## Épreuves terminales

60

Notes des épreuves

# Les évaluations en classe de TERMINALE

L'Education Physique et Sportive (Cf. note d'information distribuée début novembre) :

---

- Evaluation de l'EPS en « contrôle en cours de formation »
- Le contrôle vient ponctuer chaque période de formation et les dates sont arrêtées par le lycée.
- Ces épreuves visent à évaluer le degré d'acquisition de plusieurs des compétences attendues fixées par le programme d'EPS du cycle terminal
- **Les dates sont les suivantes :**
  - ☞ Pour la première période : du 06 novembre au 17 novembre 2023
  - ☞ Pour la seconde période : du 22 janvier au 02 février 2024
  - ☞ Pour la troisième période : du 08 avril au 19 avril 2024

# Les épreuves ponctuelles

- **1° Les enseignements de spécialité : 19 au 21 juin 2024**

---

  - Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ; humanités, littérature et philosophie ; langues, littératures et cultures étrangères ; mathématiques ; sciences économiques et sociales (SES) : **4h d'écrit**
  - physique-chimie ; SVT : **3h30 d'écrit et 1h00 de pratique (dates à venir)**
  - **En STMG :** *management, sciences de gestion et numérique* : **4h d'écrit**  
*droit et économie* : **4h d'écrit**
- **2° L'épreuve de philosophie : Mardi 18 juin 2024 4h d'écrit**

Trois énoncés de sujet sont proposés au choix du candidat : 2 dissertations - 1 explication de texte
- **3° Le « Grand oral » : du 24 juin au 03 Juillet 2024**



# Grand oral Juin 2024

## Préparation en amont

Préparation de 2 questions avec les professeurs sur les 2 enseignements de spécialité isolément ou de manière transversale



Préparation : 20 min

Durée : 20 min



Temps 1 :

Debout (sauf handicap)

Temps 2 et 3 :

Debout ou assis au choix

## Temps 1

### Présentation d'une question

10 min

- **Présentation des 2 questions** au jury sur une feuille signée des enseignants et du cachet de l'établissement
- **Choix d'une question** par le jury
- **20 min de préparation** (possibilité de réaliser un support écrit sur une feuille à transmettre au jury)
- **Exposé du candidat** sans note : explication du choix de la question, développement et réponse

## NOTATION



Sur 20 points, coef 10

### CAPACITÉS

- Prise de parole en public
- Capacité à argumenter et à relier les savoirs
- Esprit critique
- Expression claire et précise
- Force de conviction, motivation

### CONNAISSANCES

- Savoirs acquis dans les enseignements de spécialité

### ORIENTATION

- Poursuite d'étude en lien avec son projet

## Temps 2

### Échange avec le candidat

10 min

Interrogation du jury : précision, approfondissement



Jusqu'au bac 2023, les cinq dernières minutes du grand oral étaient dédiées à l'échange entre le jury et le candidat sur son projet d'orientation. Le candidat devait alors faire le lien entre la question traitée et son projet d'orientation et revenir sur les motivations qui l'avaient conduit à choisir ses enseignements de spécialité. Les examinateurs pouvaient lui poser des questions plus précises sur sa poursuite d'études, étant donné que les **résultats de Parcoursup** étaient déjà connus. Ils pouvaient aussi interroger le candidat sur sa motivation et sa connaissance du métier visé. A compter du baccalauréat 2024, ce temps d'échanges de 5 minutes est remplacé par un temps d'échanges équivalent autour des savoirs acquis par le candidat durant ses années de lycée.



### JURY de 2 professeurs

- ✓ 1 d'un enseignement de spécialité de Tle du candidat
- ✓ 1 de l'autre enseignement de spécialité ou d'un enseignement commun ou un prof documentaliste

# **L'accompagnement et l'orientation des élèves de Terminale**

## Des évolutions qui induisent une nouvelle organisation Les professeurs référents et les conseils de fin de trimestre

- Ce qui ne change pas
  - Les rendez-vous si besoin avec un professeur précis
  - Un programme d'activités autour de l'orientation : Conférences Post-bac, Forum des anciens élèves, immersion à l'université...
  - L'année scolaire divisée en trimestre

---
- Les bulletins de fin de trimestre
- La réforme modifie la notion de classe en première et en terminale
  - 12h en commun (philosophie – HG - Enseignement scientifique – LV1)
  - 12h de spécialité + 2h d'EPS + 2h de LV2 dans des groupes différents – toutes les spécialités sont représentées dans chaque classe
- La réforme modifie la notion de professeur principal et la notion de conseil de classe dans la filière générale
  - pas assez de professeurs du tronc commun pour toutes les classes et jusqu'à 34 professeurs de spécialités pour une même classe
  - Autour de chaque élève une équipe pédagogique différente
- Un changement de focale s'impose
  - C'est du jeune et de son parcours singulier que la réflexion est impulsée

## Des évolutions qui induisent une nouvelle organisation Les professeurs référents et les conseils de fin de trimestre

- **Un professeur référent**

- Prend en charge un groupe d'élèves (de 20 à 26)
  - Suit le groupe en première puis en terminale
- 

- Une heure dans l'emploi du temps des élèves du groupe et de l'enseignant, dédiée à l'accompagnement du parcours.
- Contribue à un véritable questionnement réflexif du jeune sur son projet au regard des attendus du supérieur et de la construction progressive de son parcours
- Contribue à la mise en œuvre d'un portfolio, pour garder une trace des compétences acquises et des recherches effectuées
- Grâce au travail de réflexivité fait progresser l'élève vers davantage d'autonomie

- **Le fonctionnement**

- Une séquence hebdomadaire et un planning d'activités

## L'accompagnement au parcours scolaire

- Les enseignants de l'élève saisissent les notes et rédigent des appréciations précises sur les bulletins
  - Au préalable de l'édition de leur bulletin les élèves proposent une autoévaluation de leur trimestre discipline par discipline et **formulent des objectifs pour la période suivante**
- 

- Au cours d'un entretien individuel et au vu des résultats, les objectifs de progrès sont formalisés (axes de progrès – travail méthodologique – insuffisante maîtrise de compétences...) et notés sur le bulletin
- A l'issue de l'entretien, le référent rédige l'appréciation finale du bulletin
- Le conseil de fin de trimestre se substitue au conseil de classe
- Présidé par un personnel de direction
- En présence du professeur référent - des représentants des parents d'élèves - des représentants des élèves
- Décerne les mentions (encouragements – compliments – félicitations / mises en garde)
- Valide l'appréciation finale

## En route vers le post bac : Quelques dates clés et éléments à retenir

- Forum des anciens élèves : **samedi 09 décembre 2023**
- Si besoin, entretiens individuels avec les Psy-En
- Possibilité d'autres séquences d'observation en milieu professionnel, (sous conditions).  
S'adresser au secrétariat de scolarité.
- Salon Parc des Exposition : **18 novembre 2023** : Arts, Communication et numérique, Grandes Ecoles, Santé Social paramédical et sport.
- Salon du lycéen et de l'étudiant : **11 au 13 janvier 2024**
- Portes ouvertes Universités de Rennes : **10 février 2024**
- Salon de l'apprentissage de l'alternance et des métiers : **17 février 2024**

# Rennes 1 et Rennes 2

- **RENNES 1** : <https://soie.univ-rennes1.fr/la-fac-avant-ton-bac-les-actions-les-inscriptions>

- **RENNES 2** :

Mercredis à Rennes 2, Immersions  
auprès des étudiants, Cap'sup 1ère,  
Animations sur instagram...



Toutes les informations et dates

# PARCOURSUP :

## Principes de fonctionnement et calendrier



# Le calendrier Parcoursup 2024 en trois étapes

Début Novembre 2023 > Janvier 2024 - Je m'informe et découvre les formations

Nov.  
2023

1

**Novembre 2023 > Janvier 2024**

**Je m'informe et découvre les formations**

## DÉBUT NOVEMBRE > JANVIER

- Je prépare mon projet d'orientation : je peux faire mes recherches sur le site [avenirs.onisep.fr](http://avenirs.onisep.fr) et sur [Parcoursup.fr](http://Parcoursup.fr) pour consulter le moteur de recherche des formations.

Si je suis lycéen, j'échange avec mon professeur principal et, le cas échéant, avec le psychologue de l'Éducation nationale, et je participe à la 1<sup>re</sup> semaine de l'orientation dans mon lycée. C'est l'occasion de réfléchir sur des perspectives de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.

Si je suis étudiant et que je souhaite me réorienter, je me rapproche du service orientation de mon établissement qui peut m'accompagner dans mon projet et me proposer des solutions, y compris des réorientations en cours d'année.

## DÉBUT DÉCEMBRE

Si je suis lycéen, je renseigne ma fiche de dialogue : le 1<sup>er</sup> conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.

## 20 DÉCEMBRE

Ouverture du site d'information [Parcoursup.fr](http://Parcoursup.fr) :

- Je m'informe sur le fonctionnement de la session Parcoursup.
- Je consulte le moteur de recherche des formations disponibles en 2024. 23000 formations sont proposées, y compris des formations en apprentissage.

Pour chaque formation, vous disposez d'une fiche de présentation dans laquelle vous pouvez consulter les dates des journées portes ouvertes, les critères d'analyse des candidatures, les possibilités de poursuite d'études, les débouchés professionnels, le statut de la formation (public ou privé), les taux d'insertion et les éventuels frais de formation. Des formations similaires sont également proposées pour élargir ses choix.



Si je suis en situation de handicap, je dispose également sur chaque fiche de formation des coordonnées du référent handicap. Je peux prendre contact avec lui pour connaître l'accessibilité des locaux et les aménagements possibles.

Janv.  
2024



# Rechercher des formations sur Parcoursup

**Sur Parcoursup, vous retrouvez l'essentiel des formations disponibles en France.**

**Les formations non sélectives à l'université :** les différentes licences, les parcours spécifiques accès santé (PASS) et les [parcours préparatoires au professorat des écoles](#) (PPPE). Les candidats peuvent accéder aux formations non sélectives de leur choix à l'université, dans la limite des places disponibles.

---

**Les formations sélectives :** les CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles), les BTS, les BUT, DNMADE, les écoles d'architecture, d'ingénieurs, de commerce et de management, les IFSI (instituts de formation en soins infirmiers) et autres formations paramédicales, les EFTS (établissements de formation en travail social), les Instituts d'Etudes Politiques, les quatre Écoles nationales vétérinaires françaises (ENV), les formations aux métiers de la culture, de l'animation et du sport, des formations de la Marine, de l'Armée, etc.

**Nouveauté : les cycles pluridisciplinaires d'études supérieures**

Disponibles sur l'ensemble du territoire, les cycles pluridisciplinaires d'études supérieures proposent des cursus spécifiques de 3 ans associant une université ou une école et un lycée doté de classes préparatoires aux grandes écoles. Ces formations d'excellence ont pour objectif de favoriser la diversité des profils accédant à des études supérieures ambitieuses avec une politique volontariste en faveur des candidats boursiers de lycée. 23 cycles pluridisciplinaires sont proposés sur Parcoursup.

Pour en savoir sur leur programme et les débouchés, consultez leur fiche de présentation via le moteur de recherche Parcoursup.

**Les formations en apprentissage :** Ces formations permettent de se former en alternant périodes en centre de formation et en entreprise. L'apprentissage est proposé dans différentes formations (BTS, BUT, licence...). Vous pouvez être accompagné pour trouver un employeur et signer votre contrat d'apprentissage.

Janv.  
2024

2

Fév.

Mars

Avril

## 17 Janvier > 14 Mars > 3 Avril 2024

### Je m'inscris pour formuler mes vœux et je finalise mon dossier

#### TOUT AU LONG DU 2<sup>e</sup> TRIMESTRE

- Je poursuis ma réflexion et je participe aux journées portes ouvertes des formations qui m'intéressent et aux salons d'orientation pour échanger avec des enseignants et des étudiants ambassadeurs.

**Si je suis lycéen**, je participe à la 2<sup>e</sup> semaine de l'orientation dans mon lycée. C'est une opportunité de rencontres et d'échanges pour affiner mon projet.

#### DU 17 JANVIER AU 14 MARS

- Je m'inscris sur Parcoursup pour créer mon dossier candidat.
- Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations). Je peux également formuler 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage.



**Si je suis en situation de handicap ou atteint d'un trouble de sante invalidant, je peux renseigner dans mon dossier Parcoursup une fiche de liaison pour préciser mes besoins à la rentrée.** Cette fiche n'est pas obligatoire et elle n'est pas transmise aux formations pour l'examen de mon dossier. Je pourrai ensuite la transmettre à la formation choisie pour faciliter mon accueil.

#### JEUDI 14 MARS — Dernier jour pour formuler mes vœux

#### FÉVRIER-MARS

*Si je suis lycéen, chaque vœu que je formule fait l'objet d'une fiche Avenir comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement dans le cadre du 2<sup>e</sup> conseil de classe.*

#### MERCREDI 3 AVRIL — Dernier jour pour finaliser mon dossier avec les éléments demandés par les formations et pour confirmer chacun de mes vœux

Des vidéos tutorielles sont proposées sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr) pour vous guider à chaque étape.



**À savoir — Plus de 9 000 formations en apprentissage sont disponibles.** Pour beaucoup d'entre elles, je peux formuler des vœux tout au long de la procédure (pas de date limite). Je bénéficie d'un accompagnement pour trouver un employeur.

# S'INSCRIRE SUR PARCOURSUP

Les **éléments nécessaires à l'inscription** :

- > Une **adresse électronique valide** : pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier
- > **L'INE** (identifiant national élève) : sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat

*Important : renseigner un numéro de portable (élève et parents)*

Des questions ? Besoin d'assistance pour s'inscrire ?

- Numéro vert : 0 800 400 070
- Messagerie contact depuis son dossier

# FORMULER DES VŒUX MOTIVÉS

> **Des vœux motivés** : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive chacun de ses vœux.

---

> **Des vœux non classés** : aucune contrainte imposée pour éviter toute autocensure

> Pour des **formations sélectives** (Classe prépa, BTS, BUT, écoles, IFSI, IEP,...) et **non sélectives** (licences hors PASS, LASS et psychologie)

> **Jusqu'à 10 vœux**

> **Jusqu'à 10 vœux supplémentaires en apprentissage**

**Conseil** : penser à diversifier ses vœux entre des formations sélectives et non sélectives

**Conseil** : éviter de ne formuler qu'un seul vœu (en 2020, les candidats ont formulé 9 vœux en moyenne)

## LA RUBRIQUE « ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊTS »

---

Cette rubrique permet au candidat de renseigner des informations qui ne sont pas liées à sa scolarité et qu'il souhaite porter à la connaissance des formations qui vont étudier son dossier :

- > expérience d'encadrement ou d'animation
- > engagement civique, associatif
- > expériences professionnelles ou stages
- > ouverture au monde (pratiques sportives et culturelles)

Cette rubrique est **facultative** mais c'est un atout supplémentaire pour le lycéen.

## LA RUBRIQUE « PRÉFÉRENCE ET AUTRES PROJETS »

Cette rubrique est composée de **2 parties distinctes qui doivent obligatoirement être renseignées pour finaliser le dossier candidat :**

---

- Une partie où le candidat doit exprimer en quelques phrases ses préférences entre les vœux formulés ou pour un domaine particulier. Ces informations seront très utiles pour les commissions académiques qui, à partir de début juillet, accompagnent les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission durant la phase d'admission.
- Une seconde partie où le candidat doit indiquer s'il a formulé ou envisage de formuler des vœux dans des formations hors Parcoursup.

**IMPORTANT : ces informations sont confidentielles et ne sont donc pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux suivre les candidats durant la procédure et de mieux analyser leurs motivations et besoins.**

## L'EXAMEN DU CONSEIL DE CLASSE ET LA FICHE AVENIR

- Le 2ème conseil de classe examine les vœux de chaque élève.
- 
- Pour chaque vœu saisi par l'élève, via la **fiche Avenir** transmise par la plateforme à chaque formation choisie par l'élève :
    - le professeur principal donne un avis sur ses compétences transversales
    - le proviseur donne un avis sur la capacité à réussir de l'élève
  - La fiche Avenir associée à chaque vœu est consultable par le lycéen dans son dossier à **partir de mi mai 2024**

### La fiche Avenir comprend pour chaque vœu :

- les notes de l'élève (moyennes de terminale, appréciation des professeurs par discipline, positionnement dans la classe)
- Les appréciations complémentaires du professeur principal
- l'avis du chef d'établissement

# L'EXAMEN DES VŒUX

**Le dossier de chaque lycéen est transmis pour examen aux établissements d'enseignement supérieur. Pour chaque formation demandée, il comporte :**

---

- > le projet de formation motivé
- > les bulletins de 1ère et terminale (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre) et les notes aux épreuves anticipées et de spécialités du baccalauréat
- > les pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > le contenu de la rubrique « Activités et centres d'intérêt », si elle a été renseignée
- > la fiche Avenir renseignée par le lycée

Mai

3

**30 Mai > 12 Juillet 2024**

## Je reçois les réponses des formations et je décide

### JEUDEI 30 MAI — Début de la phase d'admission principale

- Je consulte dans mon dossier Parcoursup les réponses des formations que j'ai demandées.
- À partir du 30 mai, je reçois les propositions d'admission (réponse Oui ou Oui-si\*) au fur et à mesure et en continu.
- Je dois répondre obligatoirement à chaque proposition d'admission dans les délais indiqués dans mon dossier.

### DU 16 AU 23 JUIN

Les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens de se concentrer sur les épreuves écrites du baccalauréat.

### MARDI 11 JUIN — La phase d'admission complémentaire est ouverte

### DU 1<sup>er</sup> AU 3 JUILLET — Classer ses vœux en attente par ordre de préférence

À compter du 1<sup>er</sup> juillet, je dois classer par ordre de préférence les vœux en attente que je souhaite conserver.

### LUNDI 8 JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du baccalauréat, je dois effectuer mon inscription administrative selon les modalités précisées dans mon dossier. C'est la dernière étape avant la rentrée.

### VENDREDI 12 JUILLET — Fin de la phase principale

Dernier jour pour accepter une proposition d'admission dans le cadre de la phase principale.

Juillet

## PHASE D'ADMISSION : LES LYCÉENS FONT LEUR CHOIX

---

- > **Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure :** chaque fois qu'un candidat fera son choix, il libèrera des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats. Chaque jour, de nouveaux candidats auront donc de nouvelles propositions.
- > **C'est pour cette raison que Parcoursup fonctionne en continu :** le dossier personnel des candidats est actualisé chaque jour.
- > **Pour aider les candidats en liste d'attente à faire leur choix,** des indicateurs seront disponibles pour chacun de leur vœu :
  - > Leur rang dans la liste d'attente et le nombre de candidats en attente

# LES RÉPONSES DES FORMATIONS

A Partir du 1 Juin 2024, les lycéens reçoivent une réponse de la part des formations pour chaque vœu et chaque sous-vœu formulé :

## > Formation sélective (BTS, BUT, CPGE, IFSI, écoles, ...)

Réponse donnée au futur étudiant

Choix du futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

Il accepte la proposition ou y renonce

ou

En attente d'une place

Il maintient le vœu en attente ou y renonce

ou

Non

## > Formation non sélective (licences) :

Réponse donnée au futur étudiant

Choix du futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

Il accepte la proposition ou y renonce

ou

OUI-SI (proposition d'admission)

Il accepte la proposition ou y renonce

ou

En attente d'une place

Il maintient le vœu en attente ou y renonce

**oui – si** : le lycéen se voit proposer un **parcours de réussite personnalisé** pour se renforcer dans les compétences attendues et se donner toutes les chances de réussir

## Focus sur les attendus et critères généraux d'examen des vœux

---

**Une transparence garantie tout au long de la procédure :**

Pour chaque formation :

- > Affichage **des attendus (connaissances et compétences nécessaires pour réussir dans la formation)** : ils sont principalement définis à l'échelle nationale (attendus nationaux) avec parfois des compléments (attendus locaux)
- > Affichage des **critères généraux d'examen des vœux** : ces informations permettent d'éclairer les lycéens sur les éléments de leur dossier qui seront pris en compte par les commissions d'examen des vœux pour examiner les dossiers et ensuite faire des propositions d'admission
- > Après la phase d'admission : Parcoursup garantit à chaque candidat la possibilité de demander à la formation dans laquelle il n'a pas été admis **les motifs de la décision prise**

Juillet

Août

Sept.

## Les solutions si je n'ai pas reçu de proposition d'admission

### DÈS LE 30 MAI 2024

Si je n'ai reçu que des réponses négatives de la part de formations sélectives (BTS, BUT, classes prépa, IFSI, écoles, etc.), **je peux demander un accompagnement individuel ou collectif dans mon lycée** (auprès du service orientation de mon établissement si je suis un étudiant et que je souhaite me réorienter) **ou dans un centre d'information et d'orientation (CIO) pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire.**

À partir du 30 mai, les **candidats en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant et les sportifs de haut niveau** qui n'ont pas trouvé de formation adaptée à leurs besoins spécifiques peuvent saisir les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) et demander le **réexamen de leur dossier si leur situation particulière justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée.**

### DU 11 JUIN AU 12 SEPTEMBRE 2024

La phase d'admission complémentaire me permet de formuler jusqu'à **10 nouveaux vœux dans les formations qui ont encore des places disponibles**. Ces formations seront accessibles depuis le moteur de recherche des formations Parcoursup.

### À PARTIR DU 4 JUILLET 2024

**Je peux solliciter depuis mon dossier un accompagnement personnalisé de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de mon académie.**

Cette commission étudie mon dossier et m'aide à trouver une formation au plus près de mon projet et en fonction des places disponibles.

\*La réponse « **Oui-si** » signifie que vous êtes accepté dans la formation à condition de suivre un parcours de réussite adapté à votre profil (remise à niveau, soutien, tutorat...). Ce dispositif de réussite vous est proposé par la formation afin de consolider ou de renforcer certaines compétences nécessaires pour vous permettre de réussir vos études supérieures.

Retrouvez les informations utiles pour élaborer votre projet  
d'orientation

**lycee-avenirs.onisep.fr**

des infos et des conseils pour construire  
son projet d'orientation

**Le moteur de recherche des formations**

**2023**

en savoir plus sur les formations qui vous  
intéressent

**Les services numériques d'aide à  
l'orientation**

 **@Parcoursup\_info**

 **@Parcoursup\_info**

 **@Parcoursup\_info**

<https://lycee-avenirs.onisep.fr/>

<https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=formations>

[https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=services\\_numeriques](https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=services_numeriques)



Merci de votre attention.

Le diaporama sera mis à disposition via un lien de téléchargement sur Pronote et sur le site du lycée.